

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 54	Membres présents : 42	Absent(s) excusé(s) : 10	Absent(s) : 2	Pouvoir(s) : 4
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 14 mars 2023

Vote(s) pour : 46
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 20 mars 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2023-03-20-BD-25 :

Financement des opérations d'accession sociale à la propriété : affectation de l'enveloppe Primo Logement.

Rapporteur : Monsieur Frédéric NAVROT

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Civil,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU le Règlement Particulier d'Intervention en matière d'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 23 janvier 2023,


VU le Programme Local de l'Habitat 2020-2025 de l'Eurométropole de Metz, approuvé par le Conseil Métropolitain du 17 février 2020 et notamment sa fiche action n° 3 « Favoriser l'accession sociale à la propriété »,

VU l'inscription des crédits correspondants au Budget Primitif 2023,

DECIDE d'affecter 200 000 € sur l'autorisation de programme de 2022 à 2026 (chapitre 204) de 10 000 000 € consacrée au logement social pour financer les opérations relatives au dispositif Primo Logement en 2023 avec un étalement des crédits de paiement.

Metz, le 21 mars 2023

Le Secrétaire de séance


Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20230320-2023-03-DB25-DE

Numéro de l'acte : 2023-03-DB25
Date de décision : lundi 20 mars 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Financement des opérations d'accèsion sociale à la propriété : affectation de l'enveloppe Primo Logement.
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 23/03/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230320-2023-03-DB25-DE
Document principal : 99_DE-25.pdf

Historique :

23/03/23 14:38	En cours de création	
23/03/23 14:40	En préparation	Catherine DELLES
23/03/23 15:24	Reçu	Catherine DELLES
23/03/23 15:25	En cours de transmission	
23/03/23 15:26	Transmis en Préfecture	
23/03/23 15:30	Accusé de réception reçu	